

Département des Pyrénées-Orientales
Arrondissement de Prades
EXTRAIT
du registre des délibérations du Conseil
de la Communauté de Communes Pyrénées Catalanes
Séance du Lundi 13 décembre 2021

CCPC/2021347-04

Membres du conseil communautaire statutairement : 36

Membres ayant pris part à la délibération (32) : J-P. ASTRUCH, P. BATAILLE, H. BAUDET, P. BLANQUE (pouvoir à P. BATAILLE), A. BOUSQUET, P. CAMPS, J. COLL (pouvoir à H. BAUDET), C. COLOMER, J. CORDELETTE, C. DELIAS (pouvoir à J. GARRABE-POUGET), J-L. DEMELIN, F. DESCLAUX (pouvoir à A. LUNEAU), M. GARCIA, J. GARRABE-POUGET, S. GAUMOND, A. HUG, J-L. LACUBE, C. LANDRIEU (pouvoir à P. CAMPS), J-D. LAPORTE, LE TOAN-BARES, A. LUNEAU, D. MARIN, F. OMAHSAN (pouvoir à J. GARRABE-POUGET), P. PETITQUEUX (pouvoir à S. VAILLS), S. POLATO, S. PONSÀ (pouvoir à A. LUNEAU), M. POUDADE, S. PRUDENTOS, P. RIU, A. TAHOCES, S. VAILLS, G. VICENS (pouvoir à P. BATAILLE).

Date de convocation : mardi 7 décembre 2021

Secrétaire de séance : Antonin HUG

Objet : Marchés de travaux atelier de découpe-ZAE Capcir : attribution 2^{ème} mise en ligne.

Le lundi 13 décembre 2021 à dix-sept heures, le Conseil de la Communauté de Communes Pyrénées catalanes, dûment convoqué, s'est réuni au siège de la Communauté de communes à La Llagonne sous la Présidence de Pierre BATAILLE. Le nombre étant suffisant pour délibérer valablement, le Président déclare la séance ouverte.

Le Président rappelle à l'Assemblée dans le cadre de la compétence « action de développement économique », gère les Zones d'Activités Economiques (ZAE) sur son territoire.

Il en va ainsi, notamment, de la ZAE aménagée sur le territoire de la commune de Matemale (66210).

Le gérant d'une entreprise de boucherie charcuterie du territoire a exprimé le souhait d'acquérir l'une des parcelles disponibles sur cette ZAE pour y installer un atelier de découpe et de transformation de viandes.

Pour des raisons financières, son projet d'acquisition et de construction ne pourra aboutir que par le biais d'un crédit-bail consenti par la Communauté de Communes, ainsi que par l'obtention de subventions.

Marché ordinaire/procédure adaptée ouverte soumise aux dispositions de l'article R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique

Le marché de travaux correspondant est alloté en 13 lots et les lots 04/06/10/11/12 ont fait office d'une 2nd mise en ligne car classé infructueux lors du conseil communautaire du 13/09/2021 puisqu'il n'y avait pas eu d'offres reçues ainsi que le lot 09 pour lequel une négociation technique a été menée.

Montant estimatif des 13 lots décrits ci-dessous : 1 035 825,00 € HT.

Le délai d'exécution de l'ensemble des lots de 11 mois hors interruption hivernale.

Les travaux devraient se dérouler en deux phases : Octobre à novembre 2021, avril à novembre 2022.

Mise en ligne de la consultation sur notre profil acheteur : **www.e-marchespublics.com** le 11.10.2021

Résultat de la consultation :

La procédure a été clôturée le 04 Novembre 2021 à 18h et 8 offres ont été reçues dans les délais (validité des offres 120jrs)

-Lot n°4 : ETANCHEITE

SAPER Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h34

CITAC LATRESNE (33) 16/10/2021 à 08h49

-Lot n°6 : PANNEAUX ISOTHERMES

ORTA Perpignan (66) 04/11/2021 à 08h28

MSB23 Bonnat (23) 04/11/2021 à 10h20

-Lot n°10 : PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION

CEGELEC PERPIGNAN (66) 04/11/2021 à 16h27

-Lot n°11 : FROID INDUSTRIEL

ORTA Perpignan (66) 04/11/2021 à 08h28

SPIE Facilities Saint Jean de Vedas (34) 04/11/2021 à 11h14

ECO SUD SYSTEMES Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h26

BIZERN Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h16

-Lot n°12 : CHAPES-CARRELAGE-FAIENCE

SAPER Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h34

Négociation technique du Lot 09 :

Lot n°9 : ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES

- CEGELEC PERPIGNAN (66) 18/08/2021 à 16h27
- BEEI DM (31) 20/08/2021 à 10h22
- JP FAUCHE S.A. (66) 20/08/2021 à 16h59

Le classement des offres et le choix du/des attributaire(s) sont fondés sur l'offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères pondérés énoncés ci-dessous :

-Critère prix : 50%

-critère valeur technique : 50%

Précisions sur les moyens matériels et humains (notation sur 20%)

Organisation de chantier (notation sur 20%)

MARCHE DE TRAVAUX : CONSTRUCTION ATELIER DE DECOUPE/ZAE MATEMALE Liste des offres reçues	PRIX 50%	VALEUR TECHNIQUE 50%	TOTAL	CLASSEMENT
Lot n°4 : ETANCHEITE				
SAPER Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h34	50	40	90	1
CITAC LATRESNE (33) 16/10/2021 à 08h49	30.562	41	71.562	2
Lot n°6 : PANNEAUX ISOTHERMES				
ORTA Perpignan (66) 04/11/2021 à 08h28	50	43	93	1
MSB23 Bonnat (23) 04/11/2021 à 10h20	Offre irrégulière			
Lot n°9 : ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES				
CEGELEC PERPIGNAN (66) 18/08/2021 à 16h27	44.5	45	89.5	2
BEEI DM (31) 20/08/2021 à 10h22	41.43	37	78.43	3
JP FAUCHE S.A. (66) 20/08/2021 à 16h59	50	42	92	1
Lot n°10 : PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION				
CEGELEC PERPIGNAN (66) 04/11/2021 à 16h27	50	50	100	1
Lot n°11 : FROID INDUSTRIEL				
ORTA Perpignan (66) 04/11/2021 à 08h28	62.04	30	92.04	1
SPIE Facilities Saint Jean de Vedas (34) 04/11/2021 à 11h14	44.19	35	79.19	3
ECO SUD SYSTEMES Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h26	34.76	45	79.76	2
BIZERN Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h16	29.6	35	64.60	4
Lot n°12 : CHAPES-CARRELAGE-FAIENCE				
SAPER Perpignan (66) 04/11/2021 à 17h34	50	40	90	1

La Commission MAPA réunie le vendredi 10 Décembre 2021 à 15h a proposé les choix suivants :

LOT	ENTREPRISE	MONTANT € HT	OBSERVATIONS
Lot n°4 : ETANCHEITE	SAPER Perpignan (66)	10 882.25€	
Lot n°6 : PANNEAUX ISOTHERMES	ORTA Perpignan (66)	207 250€	L'offre de l'entreprise MSB23 est classé irrégulière car les documents techniques n'ont pas été fournis et qu'il n'y a pas de chiffrage des rails à Carcasse dans la BPU.
Lot n°9: ELECTRICITE-COURANTS FAIBLES (2nd tour de négociation)	JP FAUCHE S.A. (66)	120 157.84€	
Lot n°10 : PLOMBERIE-CHAUFFAGE-VENTILATION	CEGELEC PERPIGNAN (66)	210 000€	
Lot n°11 : FROID INDUSTRIEL	ORTA Perpignan (66)	114 000€	
Lot n°12 : CHAPES-CARRELAGE-FAIENCE	SAPER Perpignan (66)	77 532€	

Le Président demande à l'Assemblée de se prononcer.

OÙI CET EXPOSE, ET APRES EN AVOIR DELIBERE, LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE DECIDE A 29 POUR ET 3 CONTRE :

- **D'approuver les propositions de la Commission MAPA, telles que détaillées ci-dessus :**

- Attribution des marchés pour les lots 04, 06, 09, 10, 11 et 12 comme indiqué dans le tableau ci-dessus.
- Classement de l'offre de l'entreprise MSB23 irrégulière.

- **De donner tous pouvoirs au Président pour signer les marchés attribués, ainsi que tous documents afférents à ces marchés.**

Ainsi fait et délibéré les jours, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme

La Llagonne, le 13 décembre 2021

Envoyé le 14-12-2021 à la Préfecture
Accusé de réception le 14-12-2021
NOTIFICATION FAST

Pierre BATAILLE
Président

